

50<sup>ème</sup> anniversaire de l'AUF

International

COLLOQUE

Colloque placé sous le Haut Patronage  
de Monsieur le Premier Ministre François Fillon



**CIRUISEF**



**Sciences et Technologies**

*Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions Scientifiques  
d'Expression Française (réseau institutionnel de l'AUF)*

**Le partenariat  
Entreprises-Universités :**  
*la clef de l'innovation et de l'insertion professionnelle  
des diplômés SCIENTIFIQUES francophones.*

**Les rencontres CIRUISEF**

**Du 21 au 24 novembre 2011**

**Université de Montpellier 2**

Sciences et Techniques  
Faculté des Sciences



Campus Place Eugène Bataillon – 34090 Montpellier

**Avec le concours et le soutien :**

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche français  
Conférence des Présidents des Universités Françaises (CPU)  
Conférence des Doyens et Directeurs des UFR Scientifiques des  
Universités Françaises (CDUS)  
Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Bureau régional Europe/Maghreb de l'AUF  
VWR International

## Partenariat Entreprises – Universités

La CIRUISEF continue son cycle de Colloques du domaine « Sciences et Technologie » dans l'espace francophone.

Après :

- 2006 « La **réforme LMD** ou Processus de Bologne », à Brazzaville-Congo,
- 2007 « Le socle des Fondamentaux scientifiques de la **Licence** » à Créteil-France,
- 2008 « les **Masters** scientifiques » à Fès-Maroc,
- 2009 « Le **Doctorat** scientifique : compétences et enjeux » à Dakar-Sénégal,
- 2010 « La structuration de la **Recherche**

**scientifique** : fragmentation ou intégration » à Beyrouth-Liban,  
la CIRUISEF souhaite à présent échanger avec les Entreprises.

## Objectifs généraux du Colloque

Le rôle des Universités a considérablement évolué ces dernières années. Les Universités sont confrontées à des défis d'envergure dont notamment la professionnalisation des formations et la valorisation de la recherche. Au Nord comme au Sud, les Universités sont interpellées sur leur rôle et leur place dans la chaîne de l'innovation, et par là même dans le développement économique.

Le renforcement des relations avec les entreprises est aujourd'hui la pierre angulaire de la modernisation de l'enseignement supérieur, dans le cadre de la réforme LMD.

### *Toile de fond*

Dans l'espace francophone, au sein des États, les trois secteurs : Enseignement Supérieur, Recherche et Industrie sont souvent cloisonnés physiquement, administrativement, et sociologiquement, ne pouvant de la sorte produire les indispensables synergies dont ils ont besoin. L'Université présente plusieurs caractéristiques qui la rendent en principe propre, plus que tout autre système, à mettre en réseau le monde de la Recherche et celui de l'Entreprise. L'interfaçage n'est pas encore suffisant, car la structuration fragmentée de la recherche fondamentale a éloigné les Universités du monde économique.

De plus, il est apparu que les freins d'un travail commun étaient, avant tout, liés à la difficulté des entreprises, comme des universitaires, de comprendre le monde de l'autre et de s'y adapter, en termes de langage et de gestion du temps. L'évolution de cette « nouvelle » coopération est lente, mais la

preuve est donnée de ce nouveau savoir-faire par la forte montée en charge, dans le cadre de la réforme LMD, des formations professionnalisées à l'Université (Licence Professionnelle, Master R/P), conçues avec les branches professionnelles.

Une des missions majeures des Universités est de fournir des savoir-faire et des compétences adaptés aux besoins du marché du travail. Tous les niveaux de formation sont concernés, y compris la formation tout au long de la vie. Des cursus innovants, des méthodes d'enseignement qui combinent compétences générales et spécifiques permettront de répondre à ces besoins. Les universités doivent également intégrer la culture d'entreprise et les stages en entreprises doivent être reconnus pour être pleinement intégrés aux cursus. Dans ce sens, l'accès au marché du travail devrait être un des indicateurs majeurs quant à la qualité et à la performance des universités. Cela impliquera pour les étudiants, comme déjà souligné dans nos colloques précédents, d'acquérir, au-delà de leurs connaissances, des compétences entrepreneuriales, de gestion des droits de propriété intellectuelle, de communication, de travail en réseau et d'esprit d'entreprise et de travail en groupe.

Toutes les universités n'en sont pas au même point d'avancement dans ces différentes formes de coopération possibles. Les entreprises elles-mêmes sont différemment impliquées – les PME-PMI peu. Il faut donc tenir compte de ces réalités et trouver un équilibre des relations entreprise-université par secteur.

### **Maroc**

*Extrait du discours de Mr. Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies  
Ahmed Reda Chami, 2010.*

« Quel que soit votre choix, vous aiderez au développement du pays si vous faites preuve de créativité et de leadership. Prenez des initiatives, prenez des risques. En un mot, devenez des entrepreneurs. Notre pays a, bien entendu, besoin de gens qui créent des entreprises mais l'entreprenariat c'est aussi un état d'esprit, vous pouvez être entrepreneurs en étant salariés d'un grand groupe par exemple. C'est d'autant plus facile aujourd'hui que notre pays regorge d'opportunités professionnelles. Au niveau de l'industrie, avec le Pacte pour l'Emergence Industrielle /... /Au niveau du Commerce, avec Rawaj, la modernisation des réseaux de distribution est commencée /.../ Au niveau des TIC, avec le plan Impact, /.../Au niveau du tourisme, avec la Vision 2010 /... /Au niveau de l'énergie, de l'eau et de l'environnement, notre pays sera confronté à des défis importants pour lesquels nous mettons en oeuvre des stratégies qui mettent l'accent sur les énergies propres, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau par exemple. Au niveau de l'agriculture, qui recèle un potentiel de développement très important traduit dans le plan Maroc Vert »....

De plus, la vocation de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche doit demeurer et les formations répondre aux besoins durables de la société comme au développement cognitif et culturel de ses membres.

Il ne s'agit pas de transformer les Facultés en écoles professionnelles. Il s'agit de développer chez les étudiants une large palette de connaissances et de compétences pour qu'ils puissent faire face à l'évolution des secteurs d'activité :

- ouverture à l'international du marché du travail,
- exigences de compétitivité.

### ***L'Entreprise et l'Université, une rencontre pour une dynamique commune !***

Recherche et innovation participent de plain-pied à la dynamique Université-Entreprise. Par le jeu des transferts de compétences et de connaissances, la synergie entre recherche publique et R&D est un moteur majeur de la valorisation de la recherche.

Les entreprises, les universités et les collectivités ont pris conscience de la nécessité d'une meilleure compréhension des interactions, de la possibilité de collaboration et de communication entre ces «mondes» pour relever le challenge de la compétitivité et de l'innovation, qui concerne tout autant les grandes entreprises que les PME/PMI.

L'innovation est le vecteur principal qui permettra aux entreprises de s'adapter aux nouvelles conditions de la concurrence internationale.

#### **France**

**Extrait du discours de M. le Premier Ministre François FILLON, Matignon, novembre 2010 :**

« Nous devons encourager les vocations scientifiques et diversifier le recrutement, réformer notre modèle d'enseignement et de recherche dans un contexte mondial qui a ses propres règles et auxquelles nous ne pouvons pas nous dérober sans prendre de risques. L'heure est aux synergies entre les établissements qui ont leurs traditions et qui ont leurs atouts. Et elle est à la complémentarité entre ceux qui partagent les mêmes exigences et la même éthique de la science. Elle est à la mise en commun de toutes nos forces ; les ingénieurs et les scientifiques ; la recherche et le développement ; les universités et les grandes écoles. Sans industrie pas de recherche, pas d'innovation, pas de croissance, pas d'avenir économique ni d'avenir tout court. **Les ingénieurs et les scientifiques sont une richesse nationale.**»

Le développement économique a besoin de recherche pour se maintenir à un niveau d'innovation fertile pour le tissu industriel. Ce niveau de développement crée lui-même de nouveaux besoins appelant eux-mêmes de la recherche. La valorisation de la recherche est naturellement contributrice de ce cercle vertueux.

La relation université/entreprise existe depuis longtemps dans certains secteurs sous plusieurs formes : contrats, brevets, conventions, projets, etc.

Des outils de transfert de technologie renforcent à présent le dispositif, dans certains pays :

- les pôles technologiques,
- les plates-formes technologiques,
- les pôles de compétitivité, plus récemment.

Les entreprises et les universités possèdent ou doivent mettre en place, les unes et les autres, des outils adaptés à l'articulation et la compréhension de leurs univers respectifs.

#### **Canada**

Le programme Objectif carrière fait partie de la stratégie du gouvernement du Canada visant à constituer la main-d'œuvre la mieux instruite, la plus compétente et la plus souple au monde. Le gouvernement a souligné son engagement envers cette stratégie dans le Plan d'action économique du Canada. Un élément clé de ce plan consiste à multiplier et à améliorer les possibilités pour les travailleurs canadiens grâce au développement des compétences. Pour en apprendre davantage sur le Plan d'action économique du Canada, veuillez visiter le site [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).

#### ***Dans l'espace francophone***

La diversité des situations, d'un pays à l'autre, d'un métier à l'autre, d'un secteur à l'autre, d'un bassin d'emploi à l'autre, ne permet toutefois pas d'envisager des solutions globales applicables partout. Il faut donc aussi envisager des solutions élaborées dans l'environnement immédiat de l'entreprise, par l'action coordonnée des acteurs intermédiaires (branches, territoires, service public de l'emploi, etc.). C'est aussi à ce niveau que pourront se modifier et s'élaborer de nouvelles règles d'appariement entre la demande et l'offre de travail.

Ces principes généraux ne prennent sens que dans les contextes économiques, sociaux, sectoriels et territoriaux, dans lesquels les individus et les entreprises évolueront. C'est donc au croisement de ces différentes logiques, à l'intersection du sectoriel

## Cameroun

*Extrait du Discours de M. le Ministre de l'enseignement Supérieur Jacques Fame NDongo – Yaoundé, janvier 2011.* « Nos Institutions Universitaires publiques et privées doivent par conséquent développer prioritairement les formations courtes professionnalisantes dans l'optique d'une insertion professionnelle rapide et d'une régulation conséquente des flux d'étudiants /.../ En second lieu, la structuration de la recherche universitaire autour des pôles d'excellence intégrés compétitifs travaillant sur des thématiques arrimées à la politique nationale de la recherche, au DSCE et à la Vision prospective Cameroun horizon 2035. Bien évidemment, ceci n'est réalisable que si le pari d'une bonne gouvernance universitaire, assise sur les principes de transparence dans la gestion, de reddition des comptes, d'équité, de décentralisation et de participation, est partagée par tous les acteurs de la communauté universitaire.

et du territorial, que devront être posés les différents enjeux et définis les objectifs.

Le développement socio-économique territorial aux niveaux national et international passe par une politique de site active et forte, associant entreprises, collectivités, universités, organismes de recherche. Offrir aux entreprises et aux universités l'opportunité de se rencontrer, de se découvrir, voilà une démarche constructive, à laquelle les Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie des pays doivent participer. C'est en multipliant les rencontres Université-Entreprise, voire en fédérant leurs laboratoires, que l'on favorisera l'émergence de projets communs.



*La Faculté des Sciences de Montpellier est créée le 17 mars 1808. Elle occupe la presque totalité du premier étage, entre 1816 et 1837, de Hôtel de Manse, rue Embouque d'Or.*

L'Université aujourd'hui



### Le colloque vise quatre objectifs spécifiques :

- faire le point sur l'état de la coopération université-entreprise dans les différents pays de l'espace francophone, les bonnes pratiques de celle-ci, ses enjeux et les obstacles rencontrés ;
- définir les besoins pédagogiques en termes de connaissances et compétences par grands domaines disciplinaires ainsi que les capacités d'insertion professionnelle aux niveaux L, M et D ;
- définir les besoins en recherche des régions et les capacités de transferts de technologie de l'université vers les entreprises existantes ou à implanter ;
- avec les acteurs et les décideurs, formuler des propositions concrètes de coopération université-entreprise pour les grandes régions de l'espace francophone.



**Mmes et Mrs les chefs d'entreprise,  
Mmes et Mrs les responsables universitaires :**  
**une plate-forme d'échanges et de réflexion pour une insertion professionnelle  
réussie des étudiants SCIENTIFIQUES de demain.**



# Pré-programme du Colloque

## Lundi 21 novembre

Matin - 9h30 Cérémonie d'ouverture  
Mme Péresse Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche français  
Objectifs du Colloque

Après midi -14h Séance plénière : les Institutionnels de pays francophones  
(exemples des relations enseignement supérieur/entreprises)  
Europe – Canada – Maghreb – Afrique – Moyen-Orient

## Mardi 22 novembre

Matin - 9h 2 ateliers parallèles : l'entreprise et ses besoins  
Entreprises 1 et 2 (cf. schéma n°2)  
Entreprises 3 et 4 (cf. schéma n°2)

Après midi -14h Séance plénière  
Exemples d'enseignements transversaux, niveau L, M et D :  
- approche par compétences  
- connaissance de l'entreprise  
- outils de formation, etc.

## Mercredi 23 novembre

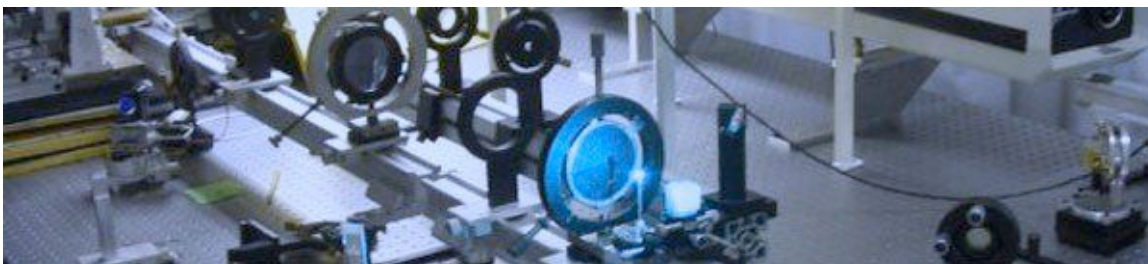
Matin - 9h 5 ateliers : les grands secteurs d'activité concernés  
(échanges sur les connaissances et compétences attendues)  
1- Métiers de l'ingénierie (génie civil, mécanique, électricité, etc..),  
2- Métiers de la chimie (matériaux, procédés), de l'énergie (production, stockage) et des nanotechnologie,  
3- Métiers de l'information et de la communication, intelligence économique,  
4- Métiers de l'agro-alimentaire, des biotechnologies et de la bio-santé,  
5- Métiers liés à la gestion de l'environnement : milieux naturels (air, eau, sol + bio) et anthropisés (cultivés, urbanisés, industrialisés...)

Après midi – 14h Sortie culturelle

## Jeudi 24 novembre

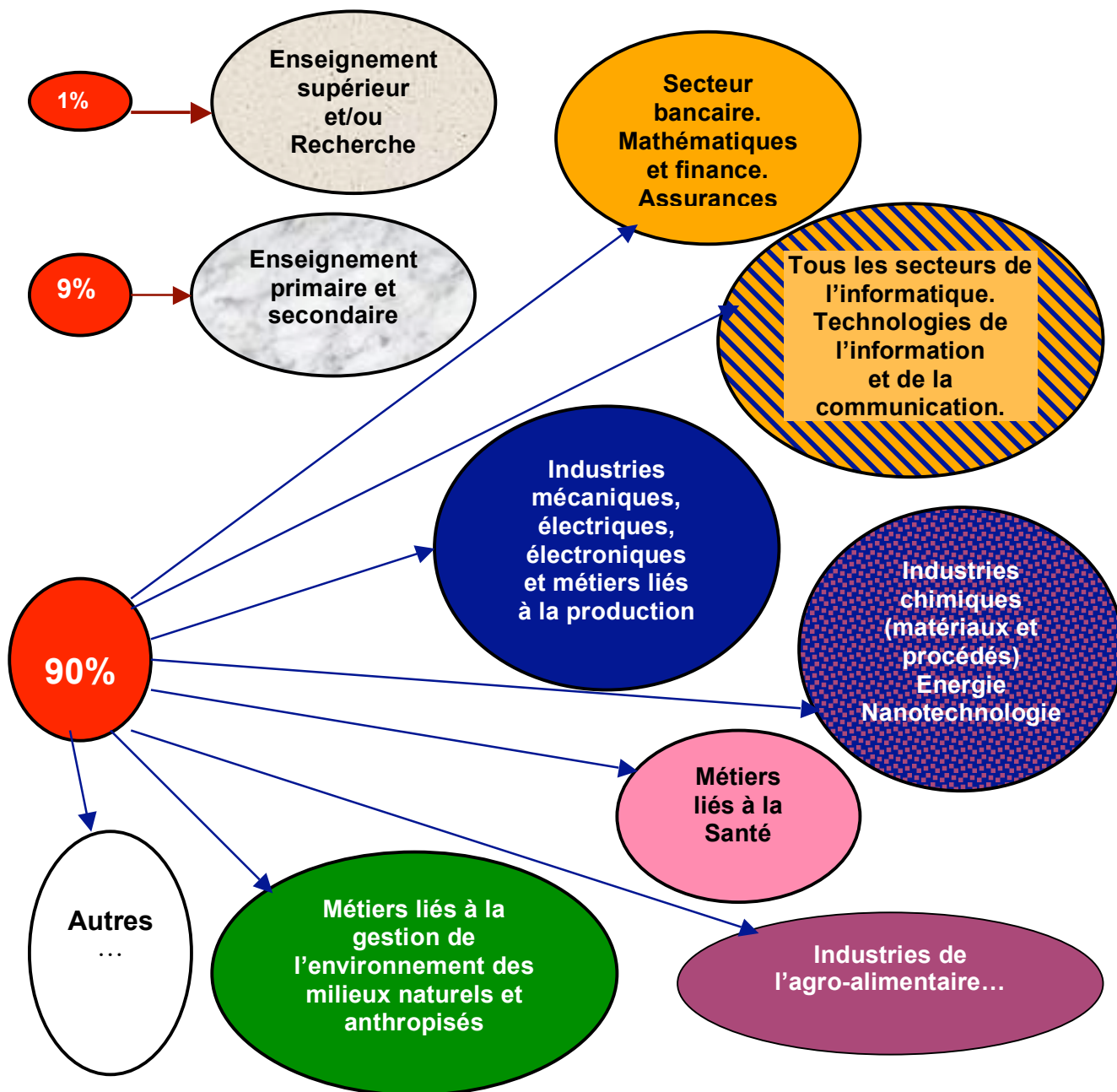
Matin – 9h30 Séance plénière  
Exemples : recherche et innovation - pépinières d'entreprises, etc...

Après midi – 14h Restitution des ateliers  
Conclusion générale



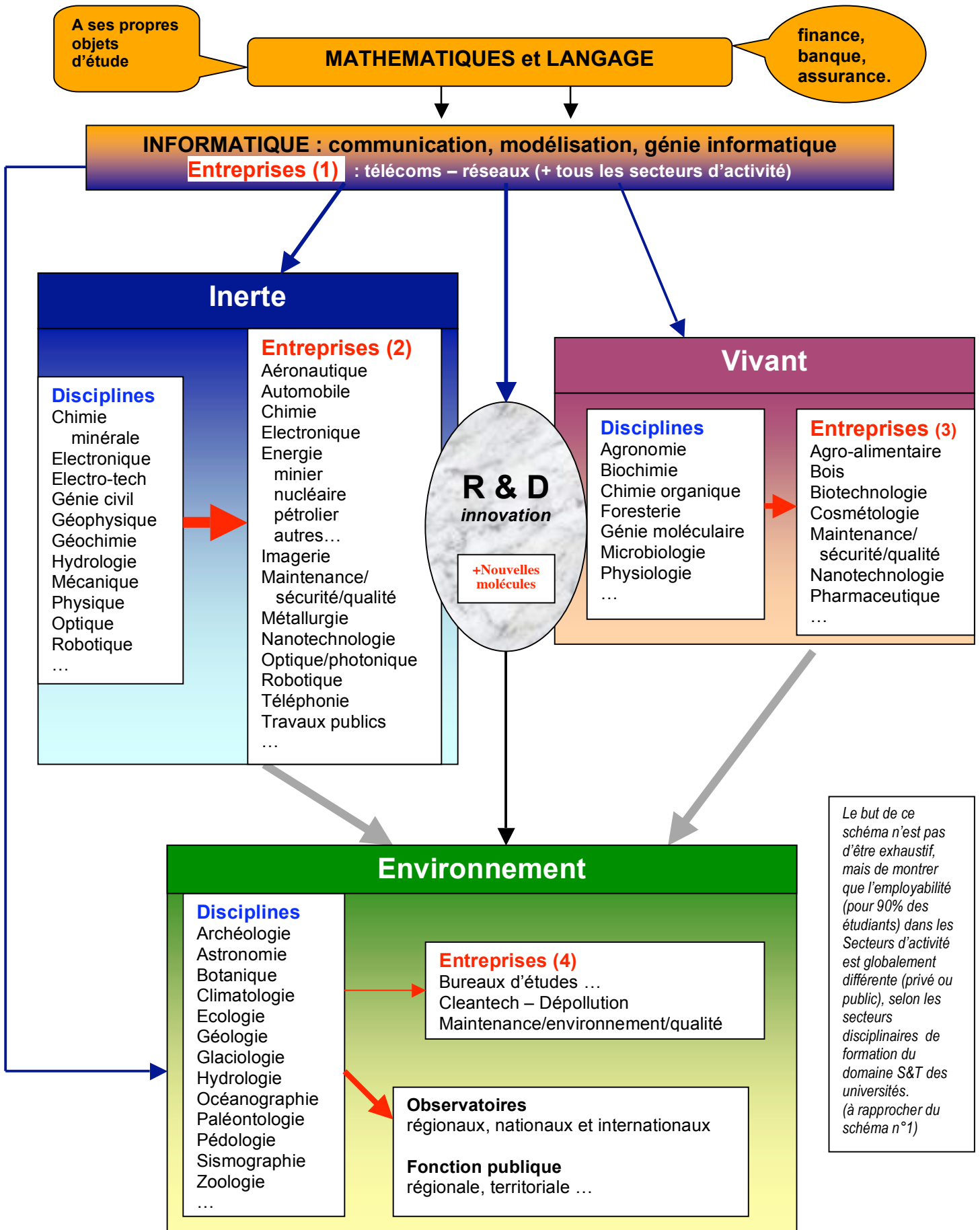
Université de Montpellier 2 – Laboratoire de Physique

L'ouverture internationale du marché du travail, les exigences de compétitivité, auxquelles on ne peut se soustraire, entraînent la nécessité de concevoir les cursus de formation permettant aux étudiants de se positionner, dès leur sortie comme « des offreurs de connaissances et compétences » et non comme de simples demandeurs d'emploi.



**Schéma n°1 : Devenir des étudiants dans les grands secteurs d'activité du domaine Sciences et Technologie**

Il n'est pas inutile de rappeler que sur une cohorte de 1000 étudiants en première année de faculté scientifique, seulement 20 à 25 feront un doctorat et 6 à 8 d'entre eux seront enseignants-chercheurs (soit moins de 1%). 9 à 11% seront enseignants du primaire et du secondaire. Une nouvelle mission est donc demandée aux universitaires : mettre efficacement sur le marché du travail, les 90% qui leur ont, aussi, confié leur avenir professionnel. L'objectif n'est pas de transformer les facultés en écoles professionnelles, il s'agit de mettre à profit la synergie entre formation et recherche qui fait la spécificité des universités, pour développer chez les étudiants une large palette de connaissances et de compétences afin qu'ils puissent être en adéquation avec l'évolution des secteurs d'activité et en particulier : - le marché de l'emploi de leur pays ; - l'ouverture à l'international ; - les exigences de compétitivité.



**Schéma n°2 : Relations disciplines universitaires → secteurs d'activité dans le domaine Sciences et Technologie (hors métiers de l'enseignement)**

# Comités du Colloque

## Comité d'honneur

**BALAND Claude** Préfet de la région Languedoc-Roussillon et de l'Hérault  
**BOURQUIN Christian**, Président du Conseil Régional Languedoc  
**CERQUIGLINI Bernard**, Recteur de l'AUF  
**DEVILLE de PERRIERE Dominique**, Présidente du PRES Montpellier-Sud  
**HERIN Danièle**, Présidente de l'Université de Montpellier 2  
**PHILIP Christian**, Recteur de l'Académie de Montpellier, Chancelier des Universités  
**VOGEL Louis**, Président de la Conférence des Présidents des Universités

## Comité d'organisation

**HALBOUT Gilles**, Doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Montpellier 2  
**DIONIGI Olivier**, Directeur des études de la faculté des Sciences de l'Université de Montpellier 2  
**GARNIER-ZARLI Evelyne**, Présidente de la CIRUISEF  
**THALER Olivier**, Directeur -adjoint de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier 2

## Comité scientifique

**ABSI Elie**, Président de l'UISF-Unesco (Union internationale des Ingénieurs et des scientifiques utilisant la langue française).  
**AFIFI Abdel Ilha**, Ministère de l'enseignement supérieur du Maroc  
**BERON Patrick**, membre du bureau CIRUISEF, Directeur des RI - Université de Laval - Québec (Canada)  
**BERTRAND Yves**, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences – Université de Montpellier 2  
**BOREL Jean Pierre**, Président honoraire de la CDUS - Université de Limoges  
**BROTO Jean Marc**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse  
**COUDRAY Jean**, Président honoraire CIRUISEF  
**DESPIAU Serge**, Doyen honoraire de la FST de l'Université Sud-Toulon-Var  
**DUNON Dominique**, Attaché culturel, Ambassade de France (Suisse)  
**FOURCADE Bernard**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (Languedoc-Roussillon)  
**GARNIER-ZARLI Evelyne**, Présidente de la CIRUISEF

**GENTILE Dominique**, Directeur national des formations du CNAM  
**HALBOUT Gilles**, Doyen de la faculté des Sciences de l'Université de Montpellier 2  
**LEDUC Bernard**, Directeur du Bureau régional AUF – Europe  
**LAURENT Michel**, Président Directeur Général de l'IRD  
**MARTIN Arnaud**, Vice- Président à l'insertion professionnelle Université de Montpellier 2  
**MASSON Philippe**, Doyen de la Faculté des Sciences - Université Paris 11 - Orsay  
**MATHERON Gérard**, Président Directeur Général du CIRAD  
**MNEIMNEH Ali**, membre du bureau CIRUISEF, Doyen de la Faculté des Sciences- Université Libanaise (Liban)  
**MOURE Jean-Pierre**, Président de Montpellier - Agglomération  
**OUAMBA Jean Maurille**, membre du bureau CIRUISEF, Doyen de la Faculté des Sciences Université Marien NGOUABI, Brazzaville (Congo)  
**RABY Gilles**, membre du bureau CIRUISEF, Président honoraire de la CDUS, Université de Poitiers  
**RAFIQ Mohamed** : membre du bureau CIRUISEF, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques -Université Hassan II Mohammedia - Casablanca (Maroc)  
**SECK Matar**, membre du bureau CIRUISEF, Recteur de l'Université de Bambey (Sénégal)  
**SOCK Oumar** Président de la CITEF (Conférence internationale des formations d'ingénieurs et techniciens d'expression française)  
**TROUILLET Alain**, Président de la CDUS, Doyen de la Faculté des Sciences et Technologie - Université de St Etienne.  
**WAGRET Jean Dominique** – Vice Président du pôle de compétitivité Movéo



Université de Montpellier 2 – Laboratoire d'écologie marine et lagunaire (Ecolab)





# Bulletin de pré-inscription



**Entreprise/  
Université**  
*une nouvelle  
dynamique*

à retourner

Avant le 30 juillet 2011

soit par télécopie →

00 33 (1) 45 17 19 99

soit par mail →

[garnier@u-pec.fr](mailto:garnier@u-pec.fr)

[gilles.halbout@univ-montp2.fr](mailto:gilles.halbout@univ-montp2.fr)

**du 21 au 24 novembre 2011 – Université de Montpellier 2 - France**

**A remplir à l'ordinateur et renvoyer par mail, fax ou courrier**

NOM :

Prénom :

Université/ Ecole/Entreprise :

Adresse :

Pays :

Fonction exacte :

Discipline scientifique d'appartenance :

Tél :

Email :

**HEBERGEMENT** (la liste des hôtels est placée sur le site web [ciruisef.com](http://ciruisef.com))

1- Hôtel : OUI – NON

2 -Loger par vos propres moyens : OUI – NON

**COMMUNICATION ORALE**

Titre de votre communication :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le bulletin de paiement des frais du colloque 2011 est placé sur le **site web : [ciruisef.com](http://ciruisef.com)**.

Je ne présente pas de communication orale: ..... (mettre une croix )

Participerez vous au banquet du Colloque : OUI - NON

**Participation aux frais du Colloque : 140 euros**

